



Audience pour requête exclusion casier B2

Par **AlexNour**, le **14/09/2013** à **12:10**

Bonjour,

je passe en audience le 7 octobre pour l'effacement de mon B2 et j'aurai voulu savoir si quelqu'un connaît le délai de l'effacement du B2 après l'audience? Es-ce que le B2 est effacé le jour même de l'audience? Car j'ai un travail qui m'attend et je peux pas signer mon contrat tant que mon B2 n'est pas vierge. Et si ça met trop de temps j'ai peur que mon futur employeur perde patience et que ce travail me passe sous le nez!

Cordialement